

William Lewis: *Division of Empire. The Reign of the Sons of Constantine*. New York: Oxford University Press 2024 (Oxford Studies in Late Antiquity). XI, 227 p., 3 ill., 4 tableaux. £ 78.00/\$ 120.00. ISBN: 978-0-19-774514-4.

Cet ouvrage est issu d'une thèse soutenue à l'Université de Cardiff en 2019 sous le titre « Political Networks, Imperial Relations, and the Division of the Roman Empire, AD 337 to 350 ».

Il tient compte du livre de Pierre Maraval¹ qui portait en 2013 exactement sur la même période. Le propos en est cependant différent, dans la mesure où il ne prétend pas proposer une synthèse de tous les aspects des règnes des fils de Constantin mais réfléchir plus précisément sur les relations entre structures administratives et événements politiques, ainsi que l'indiquent le titre et le sous-titre².

Le chapitre 1, tenant lieu d'introduction (« *Partes regendae* », pp. 1–16), rappelle que la perspective de la division du pouvoir remonte aux origines de l'Empire romain. S'il cite les cas des pluralités de successeurs envisagés par certains empereurs, il pourrait davantage s'arrêter sur la seule situation de vrai partage concerté du pouvoir lors du Haut Empire, celle qui advint entre Marc Aurèle (161–180) et Lucius Verus (161–169), même si le premier avait l'ascendant sur le second³. Il faudrait dire combien cette situation fut liée aux menaces militaires présentes sur les frontières du Danube et de l'Euphrate. Ce sont les nécessités de la défense du territoire qui expliquent aussi la créa-

1 P. Maraval : *Les Fils de Constantin*. Constantin II (337–340), Constance II (337–361), Constant (337–350). Paris 2013. Je me permets de renvoyer à mon compte rendu dans : RH 672, 2014, pp. 913–915.

2 L'auteur tient également compte de N. Baker-Brian : *The Reign of Constantius II*. London/New York 2023 (ouvrage pourtant paru très peu de temps avant le sien), mais pas de E. Zuddas : *La tetrarchia costantiniana*. Fonti e problemi della successione a Costantino (317–340 d. C.). Trieste 2023 (Polymnia 1) (dont la perspective est très proche du sien).

3 B. Rossignol : *Marc Aurèle*. Paris 2020 (Perrin biographie), p. 166 : « Dans cette association, Marc avait cependant un ascendant très net, le couple d'Augustes était hiérarchisé : héritier de premier rang d'Antonin, dont il reprenait le nom, quittant celui de Vérous, Marc était plus âgé, plus expérimenté, sa dignité et son autorité étaient supérieures, surtout il avait été désigné empereur en premier et seul, et avait associé Lucius dans un second temps. Il était aussi le seul des deux à avoir le titre de *Pontifex Maximus* ».

tion de la Tétrarchie par Dioclétien. L'auteur a raison de préciser que le concept de « tétrarchie » est cependant anachronique (p. 6) mais il aurait fallu souligner, à la suite d'Adrastos Omissi⁴, que les panégyriques des empereurs avaient justement pour fonction de défendre l'unicité du pouvoir, par-delà les formes territoriales de sa délégation. L'introduction réfléchit surtout sur la division du pouvoir pendant tout le quatrième siècle, au-delà des règnes des seuls fils de Constantin. Elle pose qu'une véritable division du pouvoir étatique se fonde sur trois critères : souveraineté territoriale (avec des frontières inviolables), indépendance des dirigeants et gouvernements de chaque territoire (sans insertion dans une hiérarchie des pouvoirs), séparation des pouvoirs exécutifs, administratifs, judiciaires et militaires entre ces territoires. À l'aune de ces critères, la Tétrarchie et la période constantinienne connurent une telle division du pouvoir étatique en 305–306 (entre Constance Chlore et Galère) puis en 313–324 (entre Constantin et Licinius), et, dans une moindre mesure, en 306–313 (avec la multiplication maximale du nombre d'augustes et leur épisodique coordination) : davantage que de l'introduction, une telle chronologie ressort plus clairement du tableau figurant en conclusion (pp. 202–203). Pour sa part, l'introduction se termine par un utile résumé des six autres chapitres du livre.

Le chapitre 2, intitulé « Constance, Diviseur d'Empires ? » (pp. 17–38) revient sur le massacre de leurs cousins par les fils de Constantin : Constantin II, Constance II et Constant. L'auteur estime que ces derniers étaient alors, depuis le règne de leur père, encore césars : il pourrait plus explicitement affirmer qu'il se rallie à la chronologie finalement retenue en dernier lieu par Maraval, celle du massacre survenu avant la fin juillet 337, et donc précédant et non suivant la proclamation des fils comme augustes le 9 septembre 337. Dans ces conditions, l'auteur propose avec la prudence d'une hypothèse une interprétation nouvelle du massacre. Furent assassinés avec certitude neuf descendants de Théodora, la seconde femme du père du grand empereur, Constance Chlore : sont identifiables les demi-frères de Constantin Julius Constantius et Flavius Dalmatius, ainsi que les fils de ce dernier Hannibalianus et le César Dalmatius, évidemment le plus gênant, pour tous en raison de son titre et plus particulièrement pour Constance II par son implantation

4 A. Omissi : *Emperors and Usurpers in the Later Roman Empire. Civil War, Panegyric, and the Construction of Legitimacy*. Oxford 2018 (Oxford Studies in Byzantium).

depuis 335 en Mésie et Thrace. Le témoignage de Zosime⁵ associe clairement à ce massacre le patrice Flavius Optatus et l'ancien consul et préfet du prétoire Ablabius. L'auteur propose d'ajouter d'autres personnages à ce groupe de victimes, qu'il présente comme une faction constantinopolitaine favorisée par Constantin à la fin de son règne (pp. 27–29). Il suggère que cette faction pouvait gravement menacer le pouvoir de Constance II, installé dans la lointaine Antioche depuis 335 : si la reconstitution de ce groupe aristocratique est intéressante, il n'est cependant pas sûr qu'il ait pu avoir la capacité de contester la position de force des fils de Constantin, qui se méfièrent d'abord de leur parentèle. En tout cas, l'auteur adhère à l'idée que Constantin avait prévu sa succession sous la forme d'une « post-tétrarchie », où Constantin II et Constance II seraient devenus augustes et Constant et Dalmatius leurs césars, respectivement en Occident et en Orient, mais la prudence reste de mise à propos de cette reconstitution.

Le chapitre 3 est dédié à la « triarchie constantinienne » (pp. 39–61), puisque l'élimination de Dalmatius aboutissait à un partage du pouvoir entre Constantin II, Constance II et Constant pendant les années 337–340. Les territoires furent bien partagés : Constantin II gouvernait la Gaule, l'Espagne, la Bretagne et la Maurétanie tingitane, Constant l'Italie, l'Afrique et la Pannonie, et Constance II l'Orient ; des anciens territoires de Dalmatius, la Mésie revint à Constant et la Thrace (si importante pour la défense de Constantinople) à Constance II. Néanmoins, dans l'ensemble de l'empire, l'aîné Constantin II fut reconnu comme l'auguste *senior*, et en pratique les fonctionnaires des territoires gouvernés par ses frères pouvaient parfaitement s'adresser à lui. Réciproquement, en 339, il laissa Constance II et Constant revêtir le consulat : depuis l'origine, il avait accumulé lui-même quatre consulats tandis que ses jeunes frères en disposaient respectivement de deux et un ; en outre, pendant ces années, les consuls extérieurs au collège impérial relevaient des territoires de Constance II et Constant, ce que l'auteur interprète judicieusement encore comme une volonté d'équilibre de la part de l'auguste *senior*. Au total, cette période associa une coordination certaine entre les pouvoirs avec de potentielles manifestations d'affirmation individuelle de l'un des augustes.

Le chapitre 4 est consacré à la guerre civile de 340 (pp. 62–84). En reprenant des éléments d'un article publié dans un ouvrage collectif sur les fils de Cons-

5 Zos. 2,40,2.

tantin⁶, l'auteur remet en cause la version traditionnellement reçue du conflit entre Constantin II et Constant en Occident. Les sources historiographiques latines du quatrième siècle, dont le témoignage est retenu par la recherche contemporaine, évoquent toutes l'invasion du territoire italien de Constant par Constantin II. L'auteur qualifie cette version de « récit officiel » et suggère une autre interprétation, fondée sur un « récit non autorisé », c'est-à-dire prohibé à la cour du vainqueur, Constant. En s'appuyant sur des sources très souvent grecques, tardives et peu explicites, il cherche à montrer que Constantin II avait parfaitement le droit d'entrer en Italie et que c'est Constant qui chercha à l'éliminer. Il prétend en outre que la cour de Constance II aurait pour cette raison véhiculé une image négative de Constant, mais il faut bien noter que les deux augustes étaient de toute façon rivaux pour le contrôle de l'Illyricum oriental, ainsi que dans l'attitude à adopter à l'égard des évêques favorables au concile de Nicée (en particulier Athanase d'Alexandrie) exilés par Constance II. Cette réinterprétation paraît pouvoir être discutée du point de vue de l'usage de la documentation mais surtout reposer sur une manière de faux problème de fond : il existait évidemment une rivalité entre les deux augustes occidentaux pour le contrôle de l'Italie et il est compréhensible que la querelle ait été vidée par les armes, en l'occurrence sur le fleuve Alsa près d'Aquilée peu après le 9 avril 340 (pp. 71–72)⁷.

Le chapitre 5, intitulé « Ulpius Limenius et l'Occident » (pp. 85–118) examine les conditions dans lesquelles la décennie 340–350 vit la mise en place d'une division administrative entre les deux *partes imperii*. Il se focalise sur le territoire occidental gouverné par Constant dans la mesure où l'administration orientale de Constance II a été scrutée récemment en détails par Muriel Moser⁸. Ce chapitre centre son approche sur le personnage de Ulpius Limenius, ce qui peut paraître paradoxal car ce fonctionnaire débuta en 342 comme proconsul de Constantinople, une charge qui ne classait pas parmi

6 W. Lewis : *Constantine II and His Brothers: The Civil War of AD 340*. Dans : N. J. Baker-Brian/S. Tougher (eds) : *The Sons of Constantine, AD 337–361: In the Shadows of Constantine and Julian*. Cham, Suisse 2020, pp. 57–94.

7 Il ne s'agit là que la répétition de l'affrontement entre Constantin et Maxence en 312, sans remonter plus haut dans l'histoire romaine à d'autres épisodes de guerre civile sur le sol italien.

8 M. Moser : *Emperor and Senators in the Reign of Constantius II. Maintaining Imperial Rule Between Rome and Constantinople in the Fourth Century AD*. Cambridge 2018 (Cambridge Classical Studies).

les sénateurs *illustres* (au contraire de la future préfecture urbaine). On le retrouve ensuite dans une position majeure en Occident : entre le 12 juin 347 et le 8 avril 349 d'après les sources disponibles, il cumula les fonctions de préfet de la Ville de Rome et de préfet du prétoire ; en outre, il fut consul *prior* en 349 – un cumul de trois titres unique parmi les nominations de Constantin, ce qui atteste son influence au sein du régime. Sa place y était d'autant plus importante qu'il avait d'abord acquis une expérience administrative en Orient : ce fut un parcours propre à quelques autres sénateurs de la cour de Constantin, mais l'auteur a raison de ne pas en faire une tendance trop systématique. L'auteur mobilise alors une approche prosopographique pour discuter de la question complexe de la mise en place des préfectures du prétoire régionales en Occident, et l'on peut maintenant compléter son étude par celle de Szymon Olszaniec⁹. Dans ce contexte, l'auteur montre de façon convaincante que Ulpius Limenius fut certainement préfet du prétoire à la fois d'Italie et d'Afrique (p. 99–100). Une étude précise des consulats (avec un tableau p. 106) révèle que Constantin et Constance II surent respecter leurs prérogatives respectives, en alternant les nominations des consuls *prior* et *posterior* – ce qui permet de relativiser encore davantage le prétendu conflit radical entre les deux augustes, par ailleurs longtemps invoqué dans le domaine théologique.

Le chapitre 6, sous le titre « Fabius Titianus et la préfecture urbaine de Rome » (pp. 119–161), use encore de la méthode prosopographique, non plus seulement pour établir une structure administrative mais aussi pour interpréter le complot qui devait emporter le pouvoir de Constantin en 350. Il débute par une étude de la préfecture urbaine, évidemment dans les pas de celle d'André Chastagnol¹⁰, et d'abord par une présentation du Calendrier de 354. Ce texte contient en annexe une liste des préfets de Rome depuis 337 qui sont répertoriés dans un tableau (p. 124). Sur cette base l'auteur étudie les carrières des préfets sous le règne de Constantin. Celle de Fabius Titianus avant sa préfecture s'avéra particulièrement riche car, sous Constantin, il fut

9 S. Olszaniec : Praetorian prefect of Italy and Africa in the system of power in the Late Roman Empire. Dans: P. Porena/O. Huck (eds.) : La préfecture du prétoire tardo-antique et ses titulaires (IVe – VIe siècle). Bari 2023 (Munera 54), pp. 87–116.

10 La bibliographie cite l'ouvrage prosopographique d'A. Chastagnol (Les Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire. Paris 1962 [Études prosopographiques 2]) mais pas sa somme historique sur le sujet (La Préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire. Paris 1960 [Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger 34]).

successivement *corrector* de Flaminie-Picénum, consulaire de Sicile, proconsul d'Asie, comte du premier ordre (c'est-à-dire potentiellement membre du conseil impérial), consul ordinaire en 337 ; l'auteur émet l'hypothèse séduisante (p. 126) que le gouvernement d'Asie fut obtenu après la victoire sur l'auguste oriental Licinius en 324, ce qui correspondrait bien à un personnage très proche de Constantin. Nommé par Constant préfet de Rome en 339–341, il devint ensuite préfet du prétoire des Gaules en 341–349. C'est alors qu'il joue un rôle décisif dans la soumission du territoire gouverné par lui (Gaule, Espagne, Bretagne) au pouvoir de l'usurpateur Magnence, proclamé à Autun (*Augustodunum*) le 18 janvier 350. Il en est récompensé par une seconde préfecture de Rome en 350–351. On sait enfin que ce personnage fut *quindecemvir sacris faciundis* et dédia à ce titre une inscription votive dans l'autel de la Sibylle à Cumès, probablement sous le règne de Magnence. Si ce dernier, personnellement chrétien, s'appuya sur l'aristocratie païenne de Rome, l'auteur montre fort justement, encore à l'aide d'un tableau (p. 135), que Constant, pieux rejeton de Constantin, nomma presque exclusivement des païens à la préfecture de Rome, révélant de la sorte une évidente stratégie politique. Le chapitre s'achève par un rappel des proclamations impériales incarnant la légitimité constantinienne, celles de Vétranion en Illyricum et de Népotien à Rome en 350–351 ; dans ce contexte, il se livre à un pertinent examen prosopographique du groupe des sénateurs qui trahirent Constant pour Magnence. La victoire finale de Constance II sur Magnence en 353 se solda pour Fabius Titianus par la confiscation de ses biens. Ce personnage est décidément très représentatif de cette période de guerre civile incontestablement marquée par une division administrative du territoire impérial.

Le chapitre 7, baptisé « L'échec de Constance et la fin de l'unité » (pp. 162–195) traite en fait des alternances entre unité et division du pouvoir jusqu'au règne de Théodose Ier, prolongeant ainsi le titre d'ensemble de l'ouvrage. Ce faisant, il constitue un survol de l'histoire politique du quatrième siècle. Après un bilan des divisions survenues entre 337 et 350, il expose la réunification de l'empire par Constance II, qui eut à mener pendant trois ans un combat décisif contre Magnence, lequel s'adjoignit même comme César l'un de ses parents, Decentius. Constance II répliqua en nommant César le 15 mars 351 son cousin Gallus, marié à sa sœur Constantina et installé à Antioche. Mais la brutalité avec laquelle Gallus traita certains hauts fonctionnaires de la *pars orientalis* conduisit en 354 à sa propre exécution sur ordre de l'auguste et à son remplacement comme César en 355 par son frère Julien,

dépêché pour sa part en Gaule. Constance avait clairement pour dessein l'unité de l'empire, symbolisée par sa visite à Rome en 357. La proclamation de Julien comme auguste à Lutèce en 360 ne porta pas préjudice à l'unité, simplement dans la mesure où Constance mourut de maladie l'année suivante. Le règne de Julien fut écourté en 363 par son assassinat lors de sa campagne contre les Perses. Après l'intermède du règne de Jovien, les deux frères militaires Valentinien et Valens devinrent augustes en 364, respectivement en Occident et en Orient. L'auguste oriental Valens connut un pouvoir stable jusqu'à sa défaite et à sa mort face aux Goths lors de la bataille d'Andrinople le 9 août 378. C'est en Occident que la situation politique devint plus complexe. Le frère de Valens, Valentinien, proclama auguste le 24 août 364 son fils Gratien, qui ne détint réellement le pouvoir qu'à la mort de son père le 17 novembre 375, alors qu'il était âgé de seize ans. Cinq jours après, son demi-frère, Valentinien II, âgé de quatre ans, fut proclamé auguste par l'armée d'Italie commandée par le maître des milices Mérobaude, mais il fut placé sous la tutelle de Gratien tant que ce dernier régna. Le désastre militaire de 378 entraîna la proclamation le 19 janvier 379 à Sirmium d'un autre auguste, Théodose, qui, en tant que maître des milices, dirigeait des opérations sur la frontière danubienne, et reçut l'accord de Gratien pour gouverner l'Orient. Mais en 383 le comte militaire des Breagnes Maxime se fit proclamer auguste par ses troupes puis passa sur le continent et fut reconnu par l'armée de Germanie. Depuis l'Italie, Gratien conduisit ses troupes en direction de Maxime, les deux armées se rencontrèrent en Gaule et Gratien fut tué le 25 août 383. Monté au pouvoir en Gaule en 383, Maxime s'installa à Trèves en Germanie et gouverna l'Occident romain, tandis que Valentinien II était à la tête de la cour de Milan. En 387, face aux attaques barbares sur le Danube, Valentinien II demanda son assistance militaire à Maxime, qui gagna en fait l'Italie tandis que le jeune empereur de seize ans se repliait à Thessalonique, où il fut rejoint par l'auguste d'Orient Théodose. La dynastie faisait bloc contre l'usurpateur Maxime car Théodose épousa alors Galla, sœur de Valentinien II, dans l'idée de restaurer le pouvoir de ce dernier et de venger la mort de Gratien. En 388, Théodose dirigea son armée vers l'ouest et l'emporta militairement sur les troupes de Maxime, qui fut exécuté. Les circonstances de la chute de Maxime révélèrent cependant toute la puissance en Occident du maître des milices franc Arbogast, qui élimina Valentinien II le 15 mai 392. Puis, le 22 août 392, à Lyon, il fit proclamer auguste Eugène, rhéteur et chef de bureau (*magister scrinii*) de l'administration centrale. Au printemps 393 Eugène s'installa à Milan et à l'été 394 Théodose le vainquit

en Italie. Face à la concurrence des augustes qu'il avait dû subir, Théodose n'omit pas d'élever à l'augustat ses deux fils, Arcadius en 383 et Honorius en 393, dans le but de gouverner respectivement l'Orient et l'Occident, ce qu'ils firent à la mort de leur père en 395.

Le chapitre 8, autrement dit la conclusion (pp. 196–210), réfléchit sur la manière dont le règne des fils de Constantin servit de matrice aux divisions du pouvoir impérial pendant l'ensemble du quatrième siècle. Un tableau chronologique (pp. 202–203) décrit la succession entre les périodes d'unité et celle de division et, surtout, tente d'évaluer les degrés de séparation des administrations, depuis des situations d'autonomie relative jusqu'à des époques de guerre civile. Répondant aux critères de division du pouvoir étatique exposés dans le premier chapitre introductif, cette conclusion révèle bien l'intérêt de cet ouvrage. En combinant une réflexion générale sur le fonctionnement administratif avec quelques analyses prosopographiques ponctuelles des conditions de son exercice, il montre que l'Empire romain du quatrième siècle fut politiquement bien plus perturbé que certains schémas généraux sur la fin de l'Antiquité l'avaient laissé entendre. On remarquera simplement que le propos en reste sur certains épisodes à un rapide état de la question. On regrettera davantage un usage parfois un peu limité de la bibliographie, en particulier s'agissant de l'étude de Sylvain Destephen¹¹ sur les déplacements des empereurs au quatrième siècle – un ouvrage qui éclaire la dimension géographique de l'exercice réel du pouvoir impérial. Mais on appréciera au total ce livre comme un essai original et bienvenu d'histoire politique.

11 S. Destephen : *Le voyage impérial dans l'Antiquité tardive. Des Balkans au Proche-Orient*. Paris 2016 (*De l'archéologie à l'histoire* 68).

Vincent Puech, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Université Paris-Saclay)
Institut d'études culturelles et internationales
Département d'histoire
Maître de conférences HDR en Histoire ancienne
vincent.puech@uvsq.fr

www.plekos.de

Empfohlene Zitierweise

Vincent Puech: Rezension zu: William Lewis: Division of Empire. The Reign of the Sons of Constantine. New York: Oxford University Press 2024 (Oxford Studies in Late Antiquity). In: Plekos 27, 2025, S. 385–393 (URL: <https://www.plekos.uni-muenchen.de/2025/r-lewis.pdf>).

Lizenz: Creative Commons BY-NC-ND
